

Le mag



Protégeons nos ruchers

AVRIL 24

Nous voilà au printemps avec son lot de promesses festives et associatives, vous verrez ces mois prochains les propositions sont nombreuses et éclectiques. Même si le printemps est synonyme de redécouverte de nos jardins, de nos sentiers, ces endroits peuvent devenir des risques pour notre biodiversité en y laissant s'installer le frelon asiatique. Il sévit en Normandie depuis plus de 11 années et décime nos ruchers. Alors cette année la municipalité a décidé d'adhérer au projet de la GDSA76 et de poser des pièges à frelons dans des endroits bien ciblés de notre commune, pièges que les ateliers municipaux surveilleront et comptabiliseront (voir page 7). Si vous remarquez un nid de frelons, ne vous approchez pas et alertez-nous nous en aviserons les sapeurs-pompiers.

Le printemps rime aussi avec bon temps, ici ou ailleurs. Depuis le 2 avril un nouveau service vous est proposé, celui des passeports et des cartes d'identité. Afin que ce nouveau service s'ouvre aujourd'hui, il a fallu former et réorganiser nos services administratifs depuis le début de l'année. Alors si vous devez partir et que vous n'êtes plus ou pas à jour, lisez la page 3 dédiée à cette nouvelle offre. Avec les jours qui rallongent, profitez de notre beau territoire mais restez vigilants. Bonne lecture et prenez soin de vous.

Votre maire, Karine Hunkeler

AGENDA

- **samedi 6 avril**, salle des trois saules – café réparation
- **samedi 13 – dimanche 14 avril**, de 11h à 13h et de 15h à 18h, le Garage – les couleurs de la Varenne
- **dimanche 14 avril**, de 10h à 12h, salle des trois saules – bourses locales d'échanges
- **dimanche 14 avril**, 14h, salle du vivier – loto des sapeurs-pompiers
- **samedi 20 – dimanche 21 avril**, de 11h à 13h et 15h à 18h, le Garage – les couleurs de la Varenne
- **samedi 20 avril**, 11h à 12h, médiathèque – conférence et dédicace de Richard Vépierre
- **samedi 4 mai**, 21h, cinéma-théâtre – tribute Johnny Hallyday avec Johnny's team
- **mercredi 8 mai**, cérémonie (voir détail ACPG-CATM)
- **samedi 11 mai**, de 15h à 17h, salle des trois saules – bourses locales d'échanges
- **dimanche 12 mai**, 8h à 18h, place Maintenon – vide-greniers,
- **dimanche 12 mai**, 10h à 17h30, parking de l'Ehpad – mini ferme et marché artisanal



La ville de Saint-Saëns présente
Tribute Johnny Hallyday
 avec Johnny's Team
Samedi 04 Mai 2024 – 21 h 00
 Cinéma-Théâtre



Création ou renouvellement de votre carte d'identité et/ou passeport

La Mairie de Saint-Saëns vous propose à partir du 2 avril 2024 la création ou le renouvellement de votre carte d'identité et/ou passeport.

Le dépôt d'une demande de carte d'identité ou de passeport se réalise uniquement **sur RDV les mardis et jeudis matin**.

Avant de prendre rendez-vous : pour déposer votre dossier de carte d'identité ou de passeport, veuillez compléter et imprimer la pré-demande sur le site : <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>

Une fois votre numéro de demande en votre possession vous pouvez prendre rdv en ligne avec le lien suivant : <https://rendezvousonline.fr/alias/saint-saens-76680/> ou contacter la mairie de Saint-Saëns au 02.35.34.51.19.

Vous pouvez prendre connaissance de la liste des pièces à fournir ci-dessous :

- **1 PHOTO D'IDENTITÉ** aux normes 35x45mm de moins de 6 mois (non découpée, sans rayure, sans trace, sans pli, sans reflet sur les lunettes, visage dégagé - photographe conseillé)
- **JUSTIFICATIF DE DOMICILE** de moins d'un an (exemple de facture : électricité/impôts/téléphone)
La quittance de loyer entre particuliers et la taxe foncière sont refusées. En cas d'absence de domicile personnel, veuillez fournir : 1 justificatif au nom de l'hébergeant + la copie de la pièce d'identité de l'hébergeant + attestation d'hébergement
- **ACTE DE NAISSANCE** si votre titre d'identité et périmé depuis + de 5 ans

Si votre pièce d'identité est perdue ou volée fournir un timbre fiscal dématérialisé de 25 euros.

Présence du demandeur obligatoire (mineur accompagné d'un des parents munis de sa pièce d'identité).

Mineurs : pour les parents séparés, jugement complet mentionnant la garde de l'enfant si garde alternée, justificatif de domicile de chaque parent, la copie de la carte d'identité des deux parents, ainsi que l'autorisation à effectuer les démarches signée des deux parents. En cas de divorce, tutelle, curatelle le jugement intégral original devra être présenté.



 **GOUVERNEMENT**
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉSERVEZ **ANTICIPEZ** VOYAGEZ

Vérifiez dès maintenant
la **validité de vos titres d'identité**.
N'attendez pas le dernier moment
pour les renouveler !



Gagnez du temps
avec la pré-demande en ligne sur
ants.gouv.fr



« ZUMBA PARTY FLUO »

L'association Saint-Saens Fitness vous attend nombreux le vendredi 12 avril au complexe sportif de la Varenne pour une « zumba party fluo », animation accessible à tous, qui débutera à 20h.

Nous vous proposerons des T-shirts de l'association au prix de 10 € et une buvette sera à votre disposition. Tarif unique : 5 € – inscription sur place à partir de 19h30

Rappel : l'association propose des cours de fitness les mardis de 18h30 à 21h (multifit de 18h30 à 19h15, renforcement musculaire de 19h45 à 20h et step de 20h à 21h) et les jeudis de 19h15 à 21h (zumba de 19h15 à 20h15 et cardiofit de 20h15 à 21h)

CHAMPIONNAT DE SCRABBLE DE SEINE-MARITIME

Le samedi 9 mars se déroulait le 14ème championnat de scrabble de Seine-Maritime à la salle du vivier de Saint-Saens.

71 joueurs participaient à cet événement. Nous saluons tout particulièrement la performance de Valentin Simon avec un total de 1897 points contre 1898 le maximum.

Nous félicitons également nos jeunes joueurs du club de Saint-Saens Clément et Félix qui se sont très bien classés à ce championnat.

Tous nos remerciements à la Mairie et aux commerçants de Saint-Saens qui nous ont offert aimablement des coupes et lots divers.

Anne-Marie Le Gal



« SAINT-SAËNS OF COURSE » SAMEDI 1 ER JUIN 2024

Au programme de cette journée mettant à l'honneur les associations saint-saennaises, le patrimoine et la culture, tout en promouvant l'activité physique :

- de 10h à 12h : « running découverte »
- de 12h à 14h : buvette et restauration
- de 14h à 17h : « rallye découverte »

La « running découverte », accessible à tous, emmènera novices et confirmés à travers les différents chemins de la commune. Deux circuits seront proposés ce qui permettra à chacun de choisir la boucle adaptée à son niveau.

Le « rallye découverte » animé par les associations, commerçants et artisans vous permettra de découvrir différents lieux, de participer aux animations, initiations et challenges proposés.

Entre ces deux temps d'animation, une buvette, installée sur la place Maintenon, vous proposera boissons, sandwiches et gâteaux. Vous pourrez également vous restaurer ou vous installer en terrasse chez les commerçants qui le proposent.

En fin de journée, une tombola sera organisée pour récompenser les participants à cette journée.

Des bulletins d'inscription pour la « running découverte » et des flyers seront prochainement distribués.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour sécuriser la « running découverte » et de dons pour la tombola, alors si vous souhaitez apportez votre soutien pour l'organisation de cette journée, n'hésitez pas à contacter l'association Saint-Saens Fitness au 06.25.59.01.80 ou par mail : saintsfitness@hotmail.com.

On compte sur vous pour participer à cette journée !

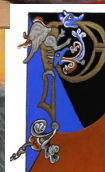
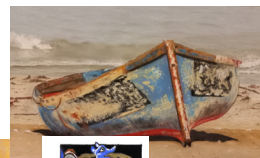
Exposition de peinture

au GARAGE, rue du Général de Gaulle, SAINT-SAENS

Les membres de l'atelier

«Les couleurs de la Varenne»

Nicole JACQUES
Christiane LAGET-SIZORN
Sylvie LAMULLE
Catherine LÉVÊQUE
Solange MARUITTE
Nadine POTDEVIN-HÉBERT



L'exposition est ouverte les week-ends,
du 13/14 et 20/21 avril 2024
de 11h à 13h et de 15h à 18h

IPNS

L'ASSOCIATION ACPG - CATM

Association des Combattants et Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc de la Seine-Maritime
Section de Saint-Saëns est régie par les statuts du Règlement Intérieur de l'association départementale de Seine-Maritime à Rouen. La Section de Saint-Saëns compte, à compter du 2 mars 2024, 51 adhérents ainsi répartis : 23 CATM, 1 OPEX (Opération Extérieure), 1 veuve ACPG, 14 veuves CATM et 12 sympathisants, soit 51 membres. Lors de l'Assemblée Générale du 2 mars 2024, un nouveau bureau a été élu à l'unanimité sous la présidence de Monsieur Guy Teurquety, vice-président, délégué ACPG-CATM de l'association départementale de Seine-Maritime.

La composition du nouveau bureau est la suivante : Président : Alain Lippmann - Vice-Président : Alain Barra - Trésorier-Secrétaire : Claude Fournier - Porte-Drapeau : Claude Morel (titulaire) et Gérard Brard (suppléant) - Membre : Didier Buquet et OPEX Julien Ravera. Ce nouveau bureau a été arrêté et décidé en raison du départ à la retraite de 3 membres de l'ancien bureau (Roger Boucher, président sortant - André Dujardin, vice-président sortant et Alain Bisson, trésorier sortant).

Au cours de cette assemblée, **les tarifs des repas à compter du 8 mai 2024 sont arrêtés comme suit** : banquets des 8 mai et 11 novembre : les adhérents 30 €, les Veuves 28 €, et pour les non-adhérents 36 €.

Couscous et Choucroute 25 € pour tous, la Galette des Rois est gratuite sauf pour les non-adhérents (5 €).

Le Président des ACPG-CATM de Saint-Saëns, Alain Lippmann & le trésorier-secrétaire Claude Fournier



SAINT SAËNS : L'ATELIER « LES COULEURS DE LA VARENNE » EST À DÉCOUVRIR

Après un arrêt dû au Covid, les artistes de l'atelier « Les Couleurs de la Varenne » exposeront de nouveau leurs œuvres. Vous y découvrirez différentes techniques comme l'encre, l'aquarelle, l'huile, le pastel ou encore la gouache.

Nicole JACQUES, Sylvie LAMULLE, Catherine LÉVÊQUE, Solange MARUITTE, Nadine POTDEVIN HÉBERT et Christiane LAGET-SIZORN vous accueilleront les samedis et dimanches 13-14 et 20-21 avril 2024, de 11h à 13h et de 15h à 18h, au Garage, rue du Général de Gaulle.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

À l'occasion de la cérémonie du 8 Mai, le Président et les membres du bureau invitent tous les camarades ACPG - CATM à se joindre à eux pour la cérémonie du 8 mai avec leurs décorations.

- 9h30 : messe du souvenir par l'Abbé Pierre-Patrice Tchamabé à l'église de Bellencombre. À l'issue de la messe, manifestation au monument aux morts de Bellencombre puis retour à Saint-Saëns.

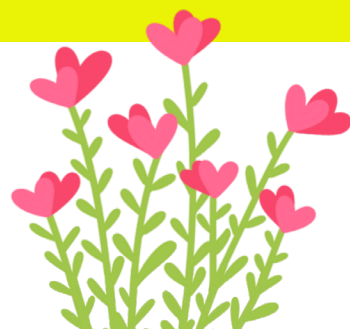
- 11h : rassemblement devant l'hôtel de ville, dépôt de gerbe au monument aux morts, la Marseillaise sera chantée par les enfants des écoles, lecture du message du 8 mai, puis nous irons à la stèle Pierre Brossolette pour le dépôt de gerbe et le chant des partisans par les enfants des écoles, retour au Vivier pour allocutions diverses et vin d'honneur.

Pour les camarades désireux d'assister au banquet à la salle du vivier à 13h00, il est important de se faire inscrire auprès des responsables qui sont vos nouveaux interlocuteurs (Alain Lippmann, Alain Barra, Claude Fournier et Gérard Brard) pour le 30 avril dernier délai. La participation est de 30 € pour tous les camarades adhérents, de 28 € pour les veuves et de 36 € pour toute autre personne.

Merci de vous faire inscrire avant le 29 avril, car nous devons fournir au traiteur le nombre de participants 8 jours avant le banquet. Merci de nous confirmer par téléphone votre inscription à ce banquet, afin d'optimiser l'organisation de cette journée.

Le Président des ACPG-CATM de Saint-Saëns, Alain Lippmann

Le trésorier-secrétaire Claude Fournier.



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une association dont le but est de promouvoir les échanges entre personnes. Des échanges de savoirs, de biens ou de services, sans utiliser d'euros.

Le principe du SEL est basé sur le constat que tout individu possède des compétences, des moyens ou du temps qu'il peut échanger avec les autres en valorisant le savoir-faire de chacun.e.

Si vous êtes tenté.e par une alternative au système économique actuel, le SEL pourrait vous intéresser. Il permet d'éviter le gaspillage et la surconsommation. Il s'inscrit dans une dynamique de prise de conscience de notre impact sur l'environnement, de notre « empreinte écologique », ceci dans un esprit de partage, de coopération, d'entraide, de bienveillance et de convivialité.

Les échanges sont comptabilisés et se font à l'aide d'une unité d'échange : la faîne.



POUR NOUS REJOINDRE OU EN SAVOIR PLUS ?

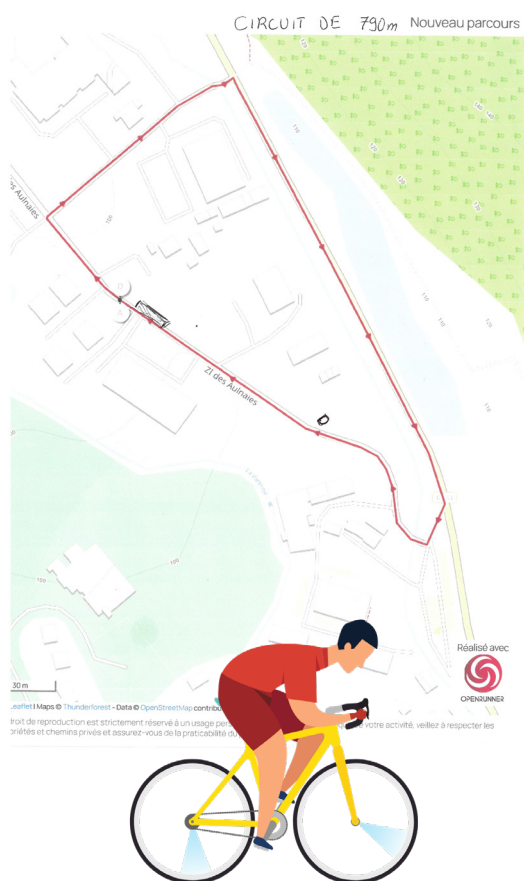
Vous pouvez venir pour découvrir l'association lors d'une Bourse Locale d'Échange (BLÉ). Chacun.e. amène des biens à échanger (livres, DVD, bibelots, vêtements, nourriture, légumes, confitures etc.).

Voici une idée de ce que les membres peuvent offrir ou rechercher :

- échanges de savoirs- ateliers
- ateliers créatifs : recycler des objets en fin de vie, couture, aquarelles...
- ateliers de cuisine : faire son pain et son levain, faire ses pâtes fraîches, cuisine orientale,
- conseils en jardinage, conseil en bricolage ...
- échange de services – coup de main
- aide autour du jardinage, garde d'animaux, bricolage, rangement de bois, déménagement...
- échange ou prêt de biens
- légumes du potager, livres, cd, dvd, confitures, graines, boutures, outils....



Contacts : Jean-Loup Guillaumat : 06 42 22 14 59



PREMIÈRE COURSE CYCLISTE DE UC SAINT-SAËNS

Samedi 11 mai, l'association cycliste « UC Saint-Saëns » organisera sa première compétition « Challenge départemental des écoles cyclistes de Seine-Maritime ». Cette compétition aura lieu sur la zone des aulnaies de 9h à 16h. Tous les clubs du département seront représentés. Cette compétition comptera pour le championnat de Normandie qui aura lieu deux semaines plus tard.

Pour cette première l'« UC Saint-Saëns » n'attend pas moins de 150 enfants de 6 à 11 ans qui concourront pour les épreuves suivantes :

- **matin : sprint (60m), jeux d'adresse (sur terrain de sport)**
- **après-midi – courses en peloton**

Toutes les catégories seront représentées : poussin, pupille, benjamin et minime

Nous ne pouvons qu'encourager cette pépinière de futurs champions !

Pour plus d'information, contactez le 02 35 34 57 29





LES VISAGES DU NOUVEAU BUREAU DU CASS RAJEUNISSENT !

Le 5 mars dernier, lors de la constitution du nouveau bureau, trois nouveaux commerçants sont venus s'asseoir aux côtés de la présidente Christine Dassonville et devant un parterre de commerçants, d'élus et d'auditeurs curieux. Quoi de plus réjouissant que de voir de jeunes entrepreneurs s'investir dans la vie de notre commune. Marion Pigeire (Capsules et Bouchons), Philippine Cartel (bar « Le Saint-Saëns ») et Philippe Lefort (Chambres d'hôtes « Be In Saint-Saëns ») sont les nouveaux entrants. Le nouveau bureau se féminise, Christine Dassonville (chambres d'hôtes « les galets ») la présidente, est aujourd'hui toujours accompagnée dans cette aventure de Marie-Charlotte Dujardin (agence immobilière « Agence de la Varenne »), de Maureen Forestier (Institut Bien-être beauté nature) et d'Isabelle Leroy (Boulangerie-pâtisserie Leroy). Les anciens présidents Lucien Dehaye (président d'honneur) et Alain Fihue restent toujours en coulisse pour porter conseil et main-forte lors des diverses manifestations.

Le nouveau bureau saura à n'en pas douter insuffler dynamisme et idées dans la variété des manifestations qui ponctuent notre ville tout le long de l'année. Déjà, la fête de la Saint-Patrick avec sa première course des garçons de café a fait déplacer plus d'une centaine de personnes et à venir des opérations commerciales comme les JNCP (Journée nationale du commerce de proximité), le forum des associations, les journées du patrimoine, la fête du chou, les opérations de Noël seront des rendez-vous à cocher sur nos agendas. Le CASS sera également aux côtés d'autres associations, renforçant ainsi le tissu associatif et événementiel de la commune. L'année 2024 s'annonce imaginative dans sa continuité.



Pour fêter la Saint-Patrick, le CASS a organisé sa première édition de la course des garçons de café le samedi 16 mars. Cette nouvelle manifestation dans notre commune fait écho aux différentes courses qui ont eu lieu dernièrement en France. Près d'une trentaine de participants sont venus se mesurer à porter plateaux et verres en suivant un parcours déterminé dans la ville. Couleur de l'Irlande, le vert était de rigueur, même sur la fontaine Dillard. Une petite foule très chapeautée était venue applaudir son champion ou donner corps à ce premier rassemblement. Pour avoir la chance de monter sur le podium il fallait arriver bien placé mais aussi déguisé. À n'en pas douter, cette petite animation de la Saint-Patrick sera reconduite l'an prochain pour le plus grand plaisir de tous.

LUTTE PRÉVENTIVE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

PIÉGEAGE DE PRINTEMPS

Lors de notre dernier mag, nous avons consacré une page entière à ce fléau qui décime nos ruchers, ce mois-ci, nous terminons par les boîtes à piégeage.

Pour rappel, le frelon asiatique est arrivé en 2013 en Seine-Maritime, il est issu d'une femelle fondatrice introduite dans des poteries importées de Chine en 2004. Un nid de frelons asiatiques peut contenir à la fin de l'été entre 2 000 à 4 000 mille individus et consomme jusqu'à 12 Kg d'insectes/an. Sur toute une saison un nid d'un mètre de diamètre aura vu passer jusqu'à 13 000 frelons !

C'est maintenant en ce début de printemps, alors qu'elles sortent de leur hibernation qu'il faut piéger leurs jeunes reines fondatrices en recherche de sucre et nectar, énergie nécessaire pour constituer une colonie. Il faut 2 semaines à une reine fondatrice et une trentaine d'ouvrières pour constituer un nid. Durant la saison, quand le nid devient trop petit, les frelons recherchent dans la proximité du nid primaire un endroit protégé susceptible d'accueillir une nouvelle colonie (souvent en haut d'un arbre, un tronc, un encadrement de fenêtres...). À la fin de la saison, également, quand le froid s'installe, la colonie meurt ainsi que le nid, les jeunes reines qui ont été fécondées pendant l'automne s'éloignent à faible distance du nid primaire, à la fin de l'hiver, seules 5% auront survécu.

Le frelon a besoin d'énergie pour constituer son nouveau nid et quoi de mieux que les ruchers qui regorgent de miel pour s'alimenter à moindre frais et donc amoindrir les ressources vitales de nos pauvres abeilles ! Pour leurrer ces envahisseurs la GDSA76 a conçu des boîtes à piégeage dans lesquelles des appâts sucrés sont installés, le frelon attiré s'engouffre dans la boîte mais ne peut en ressortir. Ses boîtes à piégeage sont à installer en ce moment (début de printemps).

La mairie de Saint-Saëns adhère au projet de la GDSA76 et par le biais des ateliers municipaux va installer dans la commune une dizaine de boîtes à piégeage. Une comptabilité des prises sera effectuée à la fin du printemps pour vérifier et confirmer la nécessité de surveiller ces prédateurs maléfiques qui à terme en détruisant nos ruchers porteront atteinte à notre biodiversité et à nos écosystèmes. Aussi si nous ne faisons rien pour remédier à ce fléau, la pollinisation de nos plantes sauvages et cultivées sera à terme menacée et par extension nos sociétés humaines.

Attention ! Si vous remarquez un nid lors de vos promenades, n'y touchez pas, bien mal pourrait vous en prendre car les piqures de frelons sont dangereuses. Faites appel à un référent du GDSA76 pour sa destruction, ou les pompiers.

Nous écrire :

tresorgdsa@gmail.com, jacky.bourgeois@wanadoo.fr
ou au référent technique au GDSA76 :
nicolas.roussellingdsa76@gmail.com



GDSA 76
Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles de Seine-Maritime
903 route de la Côte Bailly - 76510 SAINT-NICOLAS-D'ALLIEMONT



PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

FICHE « PROTOCOLE DE PIÉGEAGE »

PÉRIODE POUR PIÉGER : 2 MOIS AU PRINTEMPS

- Entre le 1^{er} février et le 31 mai
- Piégeage des reines fondatrices, pour éviter la construction de nids secondaires
- Débuter et arrêter le piégeage selon le climat et les températures (minimum 12 degrés)

7 RÈGLES POUR INSTALLER ET GÉRER MON PIÈGE

- Au soleil, avec des pièges nasses possédant des entrées et sorties sélectives
- À côté d'une source de nourriture (fleurs printanières, arbres et arbustes mellifères en fleur...) ou d'une source d'eau ou d'un rucher. Ne pas hésiter à déplacer le piège en fonction de la floraison
- Orientation de la grille latérale Sud / Sud-Est
- Légère inclinaison vers l'avant pour l'évacuation de l'eau
- Placement de l'appât à l'intérieur du piège et renouvellement tous les 8-10 jours
- Si vous devez vider le piège : le placer de préférence 1 heure au congélateur ou noyer le piège dans l'eau (remettre quelques frelons intacts dans le piège)
- À proximité des anciens nids

APPÂTS SUCRÉS À PRIVILÉGIER AU PRINTEMPS

L'appât doit attirer des frelons, qui vont ensuite eux-mêmes attirer d'autres frelons, grâce aux phéromones qu'ils produisent. Il ne faut donc pas vider le piège, tant qu'il y a des frelons vivants dedans. Un appât sucré pendant le piégeage de printemps :

- Mélanger : 1/3 bière brune ou panaché, 1/3 sirop de cassis ou grenadine, 1/3 vin. Ajouter du jus de fonte des cires
- La bière, pour la fermentation qui favorise la dispersion de l'odeur du sucre
- Le sirop, pour le sucre nécessaire à la nourriture des larves de frelon asiatique. Ce sirop peut-être avantageusement remplacé par du sirop de nourrissage des abeilles (plus appétent)
- Le vin, repulsiif pour les abeilles.

SUIVI ÉVALUATION DES CAPTURES : UNE OBLIGATION
(Voir au dos : Fiche Piégeur 2024)
Les données seront transmises à :
tresorgdsa@gmail.com et
jacky.bourgeois@wanadoo.fr;

en charge du recueil des données du plan de lutte contre le Frelon Asiatique au sein du GDSA 76.
Votre référent Frelon au GDSA 76 est :
nicolas.roussellingdsa76@gmail.com

Comptage hebdomadaire : Le tableau de suivi (fiche piégeur) devra indiquer :

- L'identité et l'adresse du piégeur
- Le nombre d'individus capturés
- La distinction entre frelons asiatiques, frelons européens (espèce qui apparaît fin avril début mai) et espèces non-cibles
- Le lieu où le piège était positionné
- La nature de l'appât utilisé
- La durée du piégeage

CONDITIONS D'UTILISATION DU PIÈGE

Voir fiche des bonnes pratiques de piégeage de printemps. Un suivi des résultats sera assuré par un référent coordinateur local.

Une fiche comparative piégeage de printemps et destruction des nids sera établie en fin d'année.





Page 2 sur 2



GDSA 76
Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles de Seine-Maritime
903 route de la Côte Bailly - 76510 SAINT-NICOLAS-D'ALLIEMONT



FICHE « ENGAGEMENT » DE PIÉGEAGE DE PRINTEMPS DES FRELONS ASIATIQUES

Cette fiche proposée par le GDSA 76, devra être utilisée lors de la mise à disposition des pièges auprès des adhérents piégeurs.

Prénom :	NOM :		
Je soussigné(e) :			
Adresse :	Rue :	CP :	Commune :
Reconnais avoir pris connaissance du protocole de piégeage dans le cadre du Plan National de Lutte contre le Frelon Asiatique proposé par le GDSA 76		Fait en deux exemplaires, A :	Signature :
		Le :	

FICHE PIÉGEUR 2024 Cette fiche permet au piégeur de noter régulièrement le nombre de frelons piégés

Localisation du piège :	Lieu :	CP :	Commune :
Type d'appât utilisé :			
Remarques :			

RELEVÉ de PIÉGEAGE 2024

Dates	Écart entre les relevés - Nb de jours	Nombre de frelons		Autres insectes	Observations
	Date de la pose	Asiatiques	Européens	Orientalis	
1				Prendre photo	
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
TOTAL :					

Une copie de ce relevé est à transmettre en fin de campagne (printemps puis automne) afin de consolider le recueil de données et valider la méthode à Catherine BÉRRUBÉ et Jacky BOURGEOIS : tresorgdsa@gmail.com; jacky.bourgeois@wanadoo.fr.
Le référent technique au GDSA 76 est Nicolas ROUSSELIN nicolas.roussellingdsa76@gmail.com.
Merci pour votre collaboration et le respect du protocole.



Page 1 sur 2



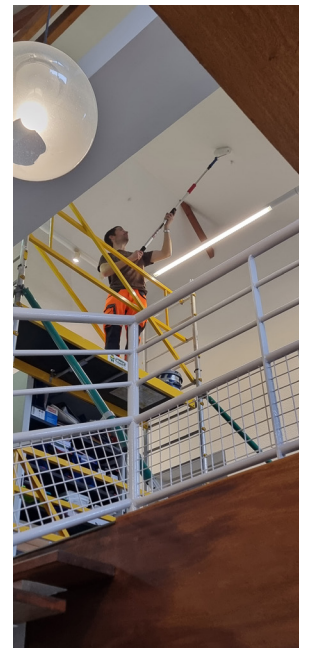


ATELIERS MUNICIPAUX

Sur le site des ateliers municipaux de la zone industrielle des Aulnaies, un nouveau bâtiment est entrain de voir le jour. Sa surface de 190 m² permettra de mettre à l'abri des intempéries les véhicules de type tracteurs, remorques, camions et autres. Ce bâtiment était attendu depuis longtemps par le personnel des services techniques qui voient en lui une protection nécessaire pour le matériel roulant. Le choix de sa longueur de 32 m a pour but d'optimiser le stationnement et la sortie des véhicules.

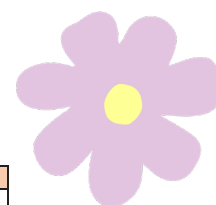
MÉNAGE DE PRINTEMPS

Pour vous accueillir et entretenir nos locaux, nous avons opéré un rafraîchissement des peintures du hall, de l'escalier et de l'étage supérieur de la Mairie. Dans le même temps les dalles du plafond du hall d'entrée ont été changées.



REVÊTEMENT AUTOUR DES ARBRES

Toujours dans le souci de s'inscrire dans une démarche écologique d'aujourd'hui, la mairie a décidé, avec son équipe des ateliers municipaux, de revêtir les pourtours de nos arbres de la place Maintenon avec des granulats de bois minéralisés spécialement conçus pour leur qualité de drainage et de perméabilité. Ce mortier drainant et coloré est donc un mélange de bois, de ciment ou de chaux, facile à mettre en place qui empêchera la pousse des mauvaises herbes.



Manifestations	Dates	Horaires	Lieux	Contenu de la manifestation
VŒUX	SAMEDI 13 JANVIER	15 H 30	CINEMA THEATRE	VŒUX DE LA MUNICIPALITE
CINEMA Pâques	SAMEDI 30 MARS	15 H 00	CINEMA THEATRE	FILM OFFERT AUX ENFANTS
CONCERT JOHNNY	SAMEDI 4 MAI	21 H 00	CINEMA THEATRE	CONCERT. 10€/PERS.
COMMEMORATION DU 8 MAI 1945	MERCREDI 8 MAI	11 H 00	MONUMENT AUX MORTS, STELE ET AU VIVIER	MESSE, CEREMONIE AU MONUMENT, CEREMONIE A LA STELE, POT AU VIVIER
VIDE GRENIERS	DIMANCHE 12 MAI	8 H 00 / 18 H 00	CENTRE VILLE	VIDE GRENIERS DANS LES RUES, INSCRIPTIONS LES 13, 20 ET 27 AVRIL DE 9H A 12H EN MAIRIE. 2€ LE METRE
THE DANSANT	DIMANCHE 2 JUIN (OPTION)	14 H 30 / 19 H 00	VIVIER	THE DANSANT
FETE DE LA MUSIQUE ET MARCHE NOCTURNE	VENDREDI 21 JUIN	19 H 00 / MINUIT	CENTRE VILLE	GROUPE LOCAUX ET MARCHE NOCTURNE
FETE NATIONALE	SAMEDI 13 JUILLET	19 H 00 / 00 H 30	CENTRE VILLE, COMPLEXE DE LA VARENNE	CONCERT, RETRAITE AUX FLAMBEAUX, FEU D'ARTIFICE
14 JUILLET	DIMANCHE 14 JUILLET	11 H 00	MONUMENT AUX MORTS ET AU VIVIER	CEREMONIE AU MONUMENT ET POT AU VIVIER
COMMEMORATION DU 31 AOUT 1944	SAMEDI 31 AOUT	18 H 00	MONUMENT AUX MORTS, MAIRIE	CEREMONIE AU MONUMENT ET POT A LA MAIRIE
FORUM DES ASSOCIATIONS	SAMEDI 7 SEPTEMBRE	10 H 00 A 17 H 00	GYMNASSE DE LA VARENNE	FORUM DES ASSOCIATIONS
FETE DU CHOU	DIMANCHE 29 SEPTEMBRE	10 H 00 A 18 H 00	AU VIVIER uniquement	REPAS, MARCHE DES PRODUCTEURS
ARMISTICE	LUNDI 11 NOVEMBRE	11 H 00	MONUMENT AUX MORTS ET AU VIVIER	CEREMONIE AU MONUMENT ET POT AU VIVIER
CONCERT TELEPHONE	SAMEDI 16 NOVEMBRE	21 H 00	CINEMA THEATRE	CONCERT. 10€/PERS.
FETE FORAINE	SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 NOVEMBRE		ZONE DES AULNAIES	INAUGURATION, VENTE DE HARENGS, MASCOTTES
CEREMONIE EN HOMMAGE AUX MORTS D'ALGERIE	JEUDI 5 DECEMBRE	11 H 00	MONUMENT AUX MORTS, MAIRIE	CEREMONIE AU MONUMENT ET POT A LA MAIRIE
MISE EN LUMIERE	VENDREDI 6 DECEMBRE	19 H 15	PLACE DE LA MAIRIE	LANCEMENT DES ILLUMINATIONS

RETOUR SUR COSAN GLAS

Deux heures de musique celtique endiablée pour fêter la Saint-Patrick ce dimanche 17 mars au cinéma-théâtre ont chauffé un auditoire qui ne demandait qu'à être conquis. Les nombreux spectateurs qui sont venus écouter ces trois virtuoses n'ont pas regretté leur déplacement tant les prouesses musicales des violoniste, guitariste et batteur les ont entraînés sur les landes mythiques d'Irlande et d'Écosse. Saint-Saëns est prêt à signer une deuxième fois pour le retour de ce groupe hors norme.





UN PRINTEMPS ANIMÉ À LA MÉDIATHÈQUE !

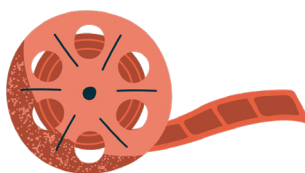
La médiathèque a célébré le Printemps des Poètes samedi 16 mars. Un atelier de création manuelle préparé avec l'aide de deux bénévoles, Lucette et Fanny, a réuni six enfants et leurs parents le matin. Découpage et collage étaient au programme pour confectionner par exemple des couronnes de papillons aux couleurs printanières. L'après-midi, la conteuse Gallypotts a rassemblé 23 enfants et 17 adultes. Un succès record pour son nouveau spectacle « Princesses ou l'envers du miroir », qui casse les codes sur les princesses.

D'autres événements marqueront le printemps à la médiathèque, à commencer par un après-midi jeux de société, mercredi 17 avril de 14h à 17h, puis une séance de dédicace de Richard Vépierre, samedi 20 avril de 11h à 12h. Cet ancien capitaine de gendarmerie présentera son livre « Gendarme à perpétuité » et une conférence gratuite de 45 minutes où il proposera une immersion au cœur des enquêtes criminelles.

Dans le courant du mois, le bibliobus de la Médiathèque départementale fera sa tournée pour échanger 300 livres avec votre médiathèque municipale, ce qui renouvellera une partie du fonds. Des nouveautés sont donc à prévoir et vous les aurez pour les vacances, à partir du 22 avril. Pour rappel, les horaires d'ouverture au public sont étoffés pendant les congés : le mardi de 14h à 18h, le mercredi et le jeudi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h30.

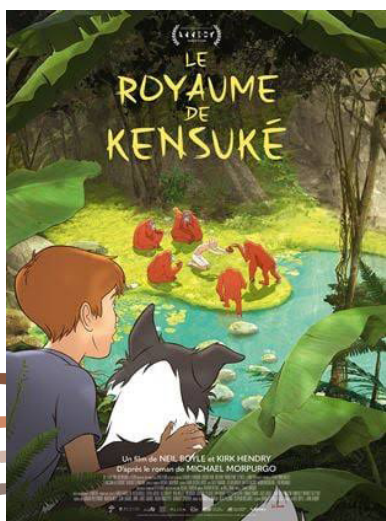


7 AVRIL



CINÉMA

21 AVRIL



15H30



17H30



15H30



17H30

VIDE-GRENIERS

Organisé par la municipalité de Saint-Saëns

SAINT-SAËNS⁽⁷⁶⁾

DIMANCHE

12 MAI 2024
de 8h à 18h



PAIEMENT
ALA
RESERVATION

EMPLACEMENT : 2€/m

Réservé aux particuliers

INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN MAIRIE

SAMEDI 13 AVRIL DE 09h à 12h

SAMEDI 20 AVRIL DE 09h à 12h

SAMEDI 27 AVRIL DE 09h à 12h

Renseignements au 02.35.34.51.19 (accuse inscription par téléphone)



LA VILLE DE SAINT-SAËNS VOUS INVITE A SON

THÉ DANSANT

ANIMÉ PAR
Delphine HUBJN
& **PASCAL**

10€
PLACE LIMITÉE

*La Princesse
du
Bal Musette*

14H30 – 19H
DIMANCHE 02 JUIN 2024
A LA SALLE DU VIVIER A SAINT-SAËNS⁽⁷⁶⁾
RESERVATION EN MAIRIE 02 35 34 51 19

19h00 à minuit

Fête de la Musique

Vendredi 21 juin 2024
Centre-ville de Saint-Saëns

Chanteurs,
musiciens,
danseurs, venez
vous inscrire en
Mairie

Bars et
restaurants
du centre-ville
ouverts

Mairie de Saint-Saëns
02 35 34 51 19
mireille.elie@saintsaens.fr

Marché NOCTURNE

Vendredi 21 juin
de 19h à minuit

PLACE MAINTENON
Les commerçants
volontaires seront
également accueillis
jusqu'à la fermeture
du marché.

ARTISANAT
& TERROIRS

DEGUSTATIONS
ARTISANAT D'ART
CREATEURS

ÉTAT CIVIL

Décès :

Denis BEILLIARD, né le 1er novembre 1954 et décédé le 16 février 2024

Odette BESLIER veuve BUREL, née le 10 octobre 1930 et décédée le 15 mars 2024

André ELIE, né le 22 mars 1922 et décédé le 21 mars 2024

Denise MALLET veuve SECRET, née le 5 août 1936 et décédée le 23 mars 2024

Jacqueline DUMOUCHEL épouse MONFRAY, née le 12 mars 1934 et décédée le 24 mars 2024

Jean-Pierre DOSSIER, né le 28 février 1943 et décédé le 27 mars 2024



PÂQUES

Une quarantaine d'enfants accompagnés pour la grande majorité par un membre de leur famille sont venus assister à projection du film « Pierre Lapin ». Cette séance de cinéma était offerte par la municipalité. Madame Mireille Élie, deuxième adjointe, et Monsieur Daniel Monfray, conseiller municipal, ont distribué des œufs en chocolat aux jeunes spectateurs qui avaient réalisé les dessins de Pâques.



Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour la distribution du mag. Renseignement en mairie.

HÔTEL DE VILLE - BP 09 - 76680 SAINT-SAËNS
Tél : 02.35.34.51.19 - mail : contact@saintsaens.fr

Rédaction : Mairie de Saint-Saëns – BP 9 – 76680 Saint-Saëns
Impression : Imprimerie du Pays de Bray – 13 bis rue cauchoise –
76270 Neufchâtel-en-Bray
Conception graphique / mise en page : Tapa Idée

Directrice de la rédaction : Karine Hunkeler



Ne pas jeter sur la voie publique

